

25

ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

113

PLACE DU MARECHAL
DE LATTRE DE TASSIGNY
(Porte Dauphine)
PARIS-XVI
Tél. : KLEber 50-20

Reg
AM 82
Reg DPP 3236
1976

ORIGINAL: ENGLISH/FRENCH
6th September, 1961

NATO SECRET
PO/61/720

To: Permanent Representatives
From: Secretary General

NATO MILITARY BUILD-UP IN CONNECTION WITH
THE BERLIN CRISIS

References: SH/PE 167/61
C-R(61)39
PO/61/687

Attached at annex are the comments so far received from delegations in response to S/CLUR's guidance as contained in document SH/PE 167/61:

- Annex A : Denmark
- Annex B : France
- Annex C : Germany (circulated separately)
- Annex D : Italy (circulated separately)
- Annex E : Luxembourg
- Annex F : The Netherlands
- Annex G : United Kingdom
- Annex H : United States

(Signed) D.U. STIKKER

NATO SECRET

Danish Delegation to NATO

After the Danish government has considered the recommendations set forth by NATO's military authorities with regard to the improvement of the military strength of Allied Command Europe this delegation has been instructed to inform the Council as follows:

Re a, b, d, and g.

The Danish military authorities are instructed, to the extent possible, to make preparations to the effect that such measures - which will imply an increase of military personnel including calling up again of disbanded personnel and postponement of disbandment of personnel on active service - can be taken within a very short time.

Re c.

The Danish government has on 31st August issued an official statement according to which it is prepared to accept a Baltic command organization. Before, however, a formal acceptance can be given the Danish authorities want to discuss certain details of the plan. SACLUR has been informed that this discussion can commence immediately.

Re e.

The existing Danish stocks of mines are deemed to be on such a level that they are sufficient to cover the present plans.

Re f.

This recommendation which concerns the manning of control and reporting units for 24 hour operation has on the whole been fulfilled.

Re h.

On the basis of Danish military evaluations the government has in principle agreed to an immediate requirement for additional equipment to the Danish armed forces to a total amount equivalent to approximately 19 million dollars. To fulfil this requirement there will in the present financial year ending 31st March, 1962, be needed an amount equivalent to approximately 11 million dollars, and the government has asked the financial authorities for an appropriation for this amount.

Paris, 4th September, 1961.

DELEGATION PERMANENTE
DE LA FRANCE
AUPRES DE L'ORGANISATION
DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD

Contribution française au plan d'action de l'OTAN en Europe

La France a déjà pris, ou s'apprête à prendre les mesures qui lui permettront de renforcer au maximum ses forces sur le théâtre européen, compte tenu de ses possibilités globales et des nombreuses obligations auxquelles elle doit faire face par ailleurs.

Les décisions prises porteront la contribution de la France au renforcement de la défense de l'Alliance aux niveaux suivants :

1. FORCES TERRESTRES

(a) 4 divisions du Jour M comprenant :

- les 3ème et 1ère DIV, affectées à SHAPE, et qui sont en cours de valorisation par affectation de plusieurs milliers de personnels d'active,
- la 11ème DLI, déjà en Métropole, et la 7ème DLB qui doit y être ramenée pour le 15 septembre. Ces deux divisions d'active seront prêtes à être mises à la disposition de SHAPE si la situation l'exige.

(b) 4 divisions "post M" comprenant :

- la 15ème DIV (- 1 brigade du Jour M) affectée à SHAPE,
- les 3 divisions de la tranche "Fleurus" : 16ème, 18ème, 28ème DI, qui seront prêtes à être mises à la disposition de SHAPE en cas de nécessité.

B/ Le rappel des réservistes qui permettraient de porter l'ensemble des forces françaises d'Allemagne à leurs effectifs de guerre, pourra jouer rapidement (1). Le Gouvernement français se réserve d'effectuer ce rappel en temps utile, grâce à un système de mobilisation adapté.

C/ D'autre part, l'effort maximum est consenti pour la valorisation du support logistique et des matériels.

Avant le 1er janvier 1962, les effectifs des bataillons des services des brigades seront accrus, les divisions Mle 59 (la 1ère, la 3ème et la 15ème) verront la mise en service de l'engin antichars ENTAC, et le doublement du nombre des chars AMX SS 11.

(1) dans un délai pouvant aller de deux à trois jours pour les forces du Jour M.

NATO SECRET
ANNEXE B au
PO/61/720

- 6 -

D/ En ce qui concerne les grandes unités d'Algérie, la planification est achevée pour l'acheminement éventuel de trois d'entre elles. Mais compte tenu des responsabilités et de l'effort de la France en Afrique du Nord, il ne faut pas compter, après le départ de la 11ème DLI et de la 7ème DLB, sur la possibilité d'un nouveau prélèvement avant 1962.

2. FORCES AERIENNES

A/ Les souhaits exprimés par SHAPE en matière de renforcement des unités aériennes seront satisfaits dans une large mesure.

Pour le 1er janvier 1962 :

- le renfort de 15 appareils F 100 sera réalisé,
- deux escadrons de Mirage III/C, représentant 24 appareils, seront sur pied, valorisant ainsi les possibilités de l'interception tous temps,
- sur les deux bataillons NIKE, un seul sera opérationnel sur sites provisoires; le deuxième sera créé le 15 octobre 1961, mais ne deviendra opérationnel qu'après réalisation des sites de lancement, dans un délai supérieur à un an,
- le complément de personnel nécessaire au 1er GATAC sera mis en place.

B/ Dans le domaine logistique, les déficiences signalées en matière de roquettes 2,75 inches n'existent pas : la dotation réalisée est de vingt jours, et non de deux jours.

De même les stocks de SIDEWINDER s'élèveront à trente jours fin 1961; quatre-vingt-dix jours fin 1962; ceux de DROP TANKS à trente-cinq jours fin 1961.

C/ A la date du 1er janvier 1962 les unités de détection et de contrôle seront renforcées dans des conditions leur permettant de fonctionner 24 heures sur 24.

3. MISE A LA DISPOSITION D'AUTRES PAYS DE L'OTAN DE TERRAINS D'INSTRUCTION

La France consent déjà, en vertu d'accords bilatéraux, un effort important dans ce domaine, comme en témoigne l'utilisation des camps de Bitche, La Courtine, Solenzara.

L'arrivée en France de la 11ème DLI et de la 7ème DLB crée de nouveaux besoins nationaux. Toutefois il est possible que certaines disponibilités résiduelles puissent être exploitées en 1961.

NATO SECRET

- 6 -

DELEGATION DU LUXEMBOURG
AUPRES DE
L'ORGANISATION DU TRAITE
DE L'ATLANTIQUE NORD

Paris, le 2 septembre 1961

n° 423

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous faire part que le Gouvernement luxembourgeois a pris connaissance du document SHAPE 167/61 contenant la recommandation faite par les autorités militaires d'accélérer la mise sur pied du bataillon d'artillerie 105 mm du Jour M qui constituera la nouvelle contribution du Luxembourg aux forces communes.

Il a été décidé de faire ce qui est matériellement possible afin de donner suite à cette recommandation.

La formation de la nouvelle unité fait partie d'une réorganisation de l'armée et nécessite l'adaptation de textes législatifs et réglementaires ayant un caractère fondamental. Pour cette raison certains délais sont inévitables avant que le Gouvernement soit en mesure de procéder aux principales mesures d'exécution.

Le remplacement de l'actuelle contribution militaire formée de conscrits par une unité d'active du jour M implique d'autre part un certain échelonnement dans l'engagement des volontaires.

Le Gouvernement a insisté auprès des organes compétents afin que l'adoption des dispositions législatives et réglementaires soit hâtée autant que possible. Il espère pouvoir prendre également des mesures appropriées sur le plan de l'exécution afin d'accélérer la mise sur pied de la nouvelle unité suivant le désir exprimé par les autorités militaires alliées.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma très haute considération.

(Signé) P. REUTER

Monsieur Dirk Stikker
Secrétaire Général de l'OTAN

STATEMENT MADE BY THE DEPUTY PERMANENT REPRESENTATIVE
OF THE NETHERLANDS ON 4th SEPTEMBER, 1961

The Netherlands Government has carefully studied the plan of action for NATO Europe put forward by SACEUR.

As to the recommendations regarding measures which could be taken at short notice, two sets of measures should be distinguished:

1. those which can be taken short of mobilisation, and
2. those which involve mobilisation measures.

As far as the first category is concerned, my Government deems it important that the recommendations made by SACEUR be followed by all the member governments of the Alliance. It is prepared, in principle, to take the following steps and assumes that its Allies have taken or will take comparable action:

- (1) to recall, if necessary, one of the two drafts of military personnel who are at present on a so-called short leave after having completed their period of first service. This measure, which can be implemented within 24 hours, would be an anticipation of the next step to raise the manning levels;
- (2) to raise the manning levels of R-day units to 90% of war authorised strength by extending the period of first service from 18 to 20 months for other ranks (soldiers) and from 21 to 22 months for officers, N.C.O.'s and technicians respectively. The manning levels required by SACEUR would thus be reached by the 1st November, 1961;
- (3) the temporary stationing in Germany of one "light brigade". A period of not more than three months is at present envisaged, but the possibility of a further extension of this period will be studied;
- (4) to maintain, until the 1st April, 1962, the 4 Hunter squadrons at present available.

My authorities have not yet been able to complete their study with regard to the recommendation on equipment procurement, owing to the short time available.

I now come to the second category of recommended steps, those which would involve mobilisation measures, and I refer to

NATO SECRET
ANNEX F to
PO/61/720

-10-

the recommendations under c. and d. of the Netherlands Chapter of SHAFLE document 167/61 ("to increase manning of control and reporting units to support 24 hours operation" and "increase combat-ready rate of aircraft (now 58%) to at least 70% and crews (now 88%) to 100%"). The Netherlands Government is prepared to consider the implementation of such measures in consultation with its allies.

My Government has noted that the Council has not asked SACLANT and CINCCOM to give their views on these matters. It is of opinion that this should be done as soon as possible.

NATO SECRET

-10-

-11-

NATO SECRET
ANNEX G to
PO/61/720

United Kingdom Delegation to NATO,
PARIS

4th September, 1961

In his statement to the North Atlantic Council of 8th August, Mr. Dean RUSK suggested a number of measures which member Governments might take to strengthen their forces in connection with the situation in Berlin. Subsequently on 23rd August, at your invitation, SACEUR gave the Council his assessment of the military situation and of the military measures he considered necessary to meet it. SACEUR's detailed proposals for national contributions to the military build-up were circulated by you after this meeting.

In my statement to the Council of 8th August, I summarised the measures that Her Majesty's Government felt able to take at once for the build-up of United Kingdom forces. As my colleagues will have seen a number of these measures have already been put into effect and public announcements of them have already been made. Shortage of trained manpower makes it impossible to improve on these measures in the time scale laid down if the build up is to be maintained over a long period. To attempt to do so might involve unacceptable risks elsewhere in the world or serious impairment of the efficiency of the forces. The United Kingdom wish to reiterate however their readiness to recall reservists and to embody the territorial army in an emergency to put their forces on a war footing.

Her Majesty's Government are undertaking a thorough re-examination of the whole military problem in the light of the detailed proposals made by SACEUR in order to see what additional measures if any might be taken in the longer term. Meanwhile in response to Mr. Rusk's suggestion various measures are in hand. The United Kingdom have plans for providing additional air and ground crews from non-operational units. In this connection and with SACEUR's requirements in view, RAF Hunter and Canberra reconnaissance and Hunter and Javelin fighter squadrons in Germany have already been brought up to full strength and the Canberra Strike Aircraft will be at full strength by the end of September. The United Kingdom are also making administrative and other preparations for the swift call-up of reserve units, are reviewing war reserve stocks and the procurement of supplies and equipment, and are overhauling mobilisation plans in general.

I am sending a copy of this letter to each Permanent Representative and to the Standing Group Representative.

(F.S. Tomlinson)

His Excellency Mr. D.U. Stikker,
Secretary General,
CTAN/NATO.

NATO SECRET

NOTE BY THE UNITED STATES DELEGATION ON MILITARY BUILD-UP IN CONNECTION WITH THE BERLIN CRISES

In addition to the matters covered in the 8th August presentation by Secretary Rusk, the United States has taken the following specific steps to improve its current military posture:

A.

- (1) Terms of service and tours of duty abroad have been extended.
- (2) 3,000 personnel have been authorized for immediate movement to Europe to increase mechanization of infantry divisions.

B.

- (1) Three US Army STRAC divisions are now combat ready and can be deployed within 30 days.
- (2) Three additional US Army STRAC divisions are being brought into combat status by relieving them of training functions and filling TO and E to full combat strength. Untrained inputs to these divisions have been diverted to training centers since 20th July.
- (3) In addition to the foregoing six Army divisions, two US Marine divisions/air wings are at full combat readiness in the continental US and available for overseas deployment.

C.

- (1) A draft call for 25,000 has been approved for September. Future monthly draft calls will be determined by developments.
- (2) The US Army training base capacity will be increased to 134,000 by end of November.

D.

- (1) US sea lift in being is being increased by retaining and re-activating ships not previously planned for active fleet.
- (2) Work has begun to retain in active service one APA troop transport and to re-activate 22 navy support-type ships to give the US a two-division lift.

NATO SECRET
ANNEX H to
PO/61/720

-14-

E.

(1) US is activating additional naval units for anti-submarine and other missions as follows:

(A) One CVS, one CVA, one DD and five DDR scheduled for de-activation will be retained.

(B) One CVG and one CVSG will be activated from the reserve fleet by 1st December.

(C) 18 ASW squadrons have been alerted for active duty and will report for duty beginning 1st October.

(D) 33 DE will be placed on active duty beginning 1st October. Seven additional DE will report shortly thereafter, upon completion of overhaul.

(E) Work has begun to activate 11 fleet support ships by 1st December and ready for service by 1st January, 1962.

(F) Increase in aircraft overhauls and provision of kits, weapons and equipment are being expedited to improve readiness of naval and marine forces.

F.

(1) Twelve tactical air squadrons and six strategic bomber wings with associated tanker units previously planned for de-activation will be retained.

(2) Action has been taken to increase supply, equipment and facilities to support the phased build-up of the air units.

(3) The number of aircraft of Strategic Air Command on 15-minute ground alert has been increased from 33 and 1/3 per cent to 50 per cent of the combat ready force.

G.

(1) 18 fighter-bomber squadrons, four reconnaissance squadrons and one tactical air control group are being activated from the US Air National Guard.

(2) Six C-97 squadrons and five C-124 squadrons are being called up from the US Air National Guard and reserves.

NATO SECRET

-14-

-15-

NATO SECRET
ANNEX H to
PO/61/720

(3) Preparations in providing facilities, pre-positioning supplies and stocks, arrangements with host countries for bases and facilities are all being expedited.

(4) Plans and preparations are being made to facilitate the rapid deployment of forces from all services in case of need.

As announced in Washington on 2nd September, four squadrons of US F-100 tactical aircraft are moving to Europe to participate in a NATO exercise. Other tactical fighter and medium bomber units are available for immediate deployment to Europe if needed.

4th September, 1961

NATO SECRET



ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

~~Ex Reg~~
1480

Reg PP 1976
3236

ORIGINAL: ANGLAIS/FRANCAIS
6 septembre 1961

PLACE DU MARECHAL
DE LATTRE DE TASSIGNY
(Porte Dauphine)
PARIS-XVI
Tél. : KLEber 50-20

NATO SECRET
PO/61/720

Aux : Représentants permanents

Du : Secrétaire Général

RENFORCEMENT DU POTENTIEL MILITAIRE DE L'OTAN
DEVANT LA CRISE DE BERLIN

Références: SHAPE 167/61
C-R(61)39
PO/61/687

Vous trouverez ci-joint, en Annexe, les observations reçues jusqu'ici des délégations, en réponse aux directives du SACEUR figurant dans le document SHAPE 167/61:

- Annexe A : Danemark
- Annexe B : France
- Annexe C : Allemagne (Distribuée séparément)
- Annexe D : Italie (Distribuée séparément)
- Annexe E : Luxembourg
- Annexe F : Pays-Bas
- Annexe G : Royaume-Uni
- Annexe H : Etats-Unis

(Signé) D.U. STIKKER

NATO SECRET

Délégation du Danemark à l'OTAN

Après avoir examiné les recommandations exposées par les autorités militaires de l'OTAN concernant l'amélioration de la puissance militaire du Commandement allié en Europe, le Gouvernement du Danemark a chargé sa Délégation de transmettre au Conseil les informations suivantes:

Rép. a, b, d et g

Les autorités militaires du Danemark sont chargées de faire le nécessaire, dans toute la mesure du possible, pour pouvoir prendre dans de très brefs délais des dispositions impliquant une augmentation du personnel militaire grâce au rappel de personnel libéré et à l'ajournement de la libération du personnel en service actif.

Rép. c

Le Gouvernement danois a fait le 31 août une déclaration officielle aux termes de laquelle il est disposé à accepter une organisation de commandement de la Baltique. Toutefois, avant de donner leur acceptation officielle, les autorités du Danemark désirent examiner certains détails du plan. SACEUR a été averti que cet examen peut commencer immédiatement.

Rép. e

Les stocks de mines dont dispose actuellement le Danemark sont jugés suffisants pour pouvoir répondre aux plans actuels.

Rép. f

Cette recommandation qui concerne la dotation en personnel des unités de détection et de contrôle pour leur permettre d'opérer 24 heures sur 24 a été appliquée dans l'ensemble.

Rép. h

D'après les évaluations militaires du Danemark, le Gouvernement a reconnu en principe un besoin immédiat en matériel supplémentaire pour les forces armées danoises correspondant à un montant total équivalent à environ \$ 19 millions. Pour satisfaire à ce besoin, il faudra que dans le présent exercice financier prenant fin au 31 mars 1962, soit inscrit un montant équivalant à environ \$ 11 millions, et le Gouvernement a demandé aux autorités financières un crédit correspondant à ce montant.

Paris, 4 septembre 1961

FRENCH PERMANENT DELEGATION
TO
THE NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

French contribution to the Plan of Action: NATO Europe

France has already taken, or is preparing to take, measures to enable it to strengthen to the utmost its forces assigned to the European theatre, subject to its overall capabilities and the many obligations it must fulfil elsewhere.

The decisions taken will raise to the following levels France's contribution to reinforcement of the defences of the Alliance:

1. LAND FORCES

A/ (a) 4 M-day divisions comprising:

- the 3rd and 1st DIV, assigned to SHAPE, at present being brought up to strength by the posting of several thousand regular personnel;
- the 11th DLI, already stationed in Metropolitan France, and the 7th DLB, which is to return there by 15th September. Both these regular divisions will be ready for assignment to SHAPE if required by the situation.

(b) 4 "post-M-day" Divisions comprising:

- the 15th DIV (minus 1 M-day brigade), assigned to SHAPE;
- the 3 Divisions of the "Fleurus" slice: the 16th, 18th and 28th DI, which will be ready for assignment to SHAPE in case of need.

B/ The recall of reservists which would make it possible to bring up to war strength the French forces in Germany taken together, could be effected rapidly(1). The French Government intends to effect this recall in good time by the use of an "Adapted Mobilisation" system.

C/ Furthermore, the maximum effort is being made to bring logistic support and equipment up to full operational status.

(1) The time required would be from 2 to 3 days for M-day forces.

NATO SECRET
ANNEX B to
PO/61/720

-6-

Before 1st January, 1962, the personnel strength of the battalions of the Brigade services will be increased, the 1959-type divisions (the 1st, 3rd and 15th) will be equipped with ENTAC anti-tank missiles, and the number of AMX SS 11 tanks will be doubled.

D/ As regards the Major Units of Algeria, plans have been completed for the return, should circumstances warrant, of three of them. However, in view of the responsibilities and effort of France in North Africa, after the departure of the 11th DLI, and the 7th DLB, it would be a mistake to count on the possibility of further transfers before 1962.

2. AIR FORCE

A/ The wishes expressed by SHAPE as regards strengthening of the Air Force will, in a very large measure, be met.

For 1st January, 1962:

- the 15 additional F 100 aircraft will be in service;
- two squadrons of Mirage III/C, representing 24 aircraft, will have been formed, thus raising the all-weather interception potential;
- of the two NIKE battalions, only one will be operational on provisional sites; the second will be set up on 15th October, 1961, but will only become operational when the launching sites have been constructed, more than a year later;
- the personnel required to bring the 1st CATAF up to strength will be assigned to it.

B/ In the logistics field, the deficiencies in 2.75" rockets have been falsely reported: supplies for 20, not 2 days, are on hand.

Similarly, 30-day supplies of SIDEWINDER will be available end-1961, and 90-day supplies end-1962; there will be a 35-day supply of droppable fuel tanks end 1961.

C/ As from 1st January, 1962, the C & R units will be so strengthened as to permit a 24-hour working schedule.

3. MAKING TRAINING GROUNDS AVAILABLE TO OTHER NATO COUNTRIES

In application of the bilateral agreements entered into, France is already making a considerable effort in this direction, as is evidenced by the use made of the camps at Bitche, La Courtine and Solenzara.

The arrival in France of the 11th DLI and of the 7th DLB creates further national requirements. However, it may prove possible to utilise a certain amount of residual capacity in 1961.

NATO SECRET

-6-

-7-

NATO SECRET
ANNEX E to
PO/61/720

LUXEMBOURG DELEGATION
TO
THE NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

Paris, 2nd September, 1961

No.423.

Sir,

I have the honour to inform you that the Luxembourg Government has taken cognizance of the document SHAPE 167/61 containing the recommendation of the military authorities that the build-up should be accelerated of the M-day 105 mm. artillery battalion which will constitute the fresh contribution of Luxembourg to the common forces.

It has been decided that every possible effort will be made to implement this recommendation.

The setting up of this new unit is part of a plan for the reorganization of the Army and will call for the amendment of legislation and regulations of a basic character. A certain period must therefore inevitably elapse before the Government can proceed with the main implementary measures.

The replacement of the present military contribution consisting of conscripts by a regular M-day unit also involves a certain time-phasing in the engagement of volunteers.

The Government has urged the appropriate agencies to proceed as quickly as possible with the necessary amending bills and regulations. It also hopes to be able to take appropriate implementary measures to speed up the constitution of the new unit in accordance with the wish expressed by the NATO military authorities.

I have the honour to be, Sir,

Yours sincerely,

(Signed) P. REUTER

Mr. Dirk Stikker,
Secretary General,
NATO

DECLARATION FAITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DELEGUE
DES PAYS-BAS LE 4 SEPTEMBRE 1961

Le Gouvernement des Pays-Bas a étudié attentivement le plan d'action proposé par SACEUR pour les pays OTAN de l'Europe.

En ce qui concerne les recommandations visant les mesures qui peuvent être prises à brève échéance, il faut distinguer deux groupes de dispositions :

1. Celles qui peuvent être prises en dehors de toute mobilisation ;
2. Celles qui impliquent des mesures de mobilisation.

En ce qui concerne la première catégorie, mon Gouvernement estime important que les recommandations du SACEUR soient suivies par tous les gouvernements membres de l'Alliance. Il est disposé, en principe, à prendre les dispositions ci-après et suppose que ses alliés ont pris ou prendront des mesures analogues :

- (1) rappeler au besoin un des deux contingents de personnel militaire qui sont actuellement en permission libérable après avoir achevé leur temps de service militaire. Cette mesure, qui peut être appliquée dans les 24 heures, serait une anticipation des prochaines dispositions destinées à éléver le niveau des effectifs ;
- (2) porter le niveau des effectifs des unités de Jour M à 90 % des effectifs autorisés du temps de guerre en prolongeant le temps de service militaire de 18 à 20 mois pour les hommes de troupe et de 21 à 22 mois pour les officiers, les sous-officiers et les techniciens respectivement. Les niveaux des effectifs demandés par SACEUR seraient ainsi atteints le 1er novembre 1961 ;
- (3) stationnement temporaire en Allemagne d'une "brigade légère". Une période n'excédant pas trois mois est actuellement prévue, mais la possibilité de prolonger cette période sera mise à l'étude.
- (4) maintenir en service jusqu'au 1er avril 1962 les quatre escadrons de Hunter actuellement disponibles.

Mes autorités n'ont pas encore pu achever leur étude relative aux recommandations d'acquisition de matériel, en raison des délais très courts dont elles disposaient.

NATO SECRET
ANNEXE F au
PO/61/720

- 10 -

En ce qui concerne la deuxième catégorie de dispositions recommandées, c'est-à-dire celle qui implique les mesures de mobilisation, et je fais allusion aux recommandations c et d du Chapitre du document SHAPE 167/61 qui a trait aux Pays-Bas "accroître les effectifs des unités de détection et de contrôle pour leur permettre d'opérer 24 heures sur 24" et "porter la proportion d'avions prêts au combat (actuellement de 58 %) à 70 % au moins et celle des équipages (actuellement de 88 %) à 100 %", le Gouvernement des Pays-Bas est disposé à étudier la mise en application de ces mesures en consultation avec ses Alliés.

Mon Gouvernement a noté que le Conseil n'a pas demandé à SACLANT et à CINCCCHAN de faire connaître leurs vues sur ces questions. A mon avis, ceci devrait être fait le plus tôt possible.

NATO SECRET

- 10 -

Délégation du Royaume-Uni à l'OTAN

Paris, le 4 septembre 1961.

Dans l'exposé qu'il a fait le 8 août au Conseil de l'Atlantique Nord, M. Dean Rusk a proposé un certain nombre de mesures que les gouvernements membres pourraient prendre pour renforcer leur potentiel militaire devant la situation à Berlin. Ultérieurement, le 23 août, sur votre invitation, le SACEUR a donné au Conseil son évaluation de la situation militaire et a indiqué les mesures militaires qu'il estimait nécessaires pour y répondre. Après cette réunion, vous avez distribué les propositions détaillées du SACEUR concernant les contributions nationales à ce renforcement du potentiel militaire.

Dans ma déclaration au Conseil du 8 août, j'ai exposé succinctement les dispositions que le Gouvernement de Sa Majesté estimait pouvoir prendre immédiatement pour le renforcement du potentiel militaire du Royaume-Uni. Comme mes collègues ont pu le constater, un certain nombre de ces mesures ont déjà été mises en application et on déjà été portées à la connaissance du public. Le manque d'effectifs entraînés ne permet pas d'améliorer ces mesures au rythme fixé si le renforcement du potentiel doit être maintenu sur une longue période. Toute tentative dans ce sens entraînerait des risques inacceptables dans d'autres parties du monde ou pourrait porter gravement atteinte à l'efficacité des forces. Le Royaume-Uni désire réaffirmer toutefois qu'il est prêt à rappeler les réservistes et à incorporer les éléments nécessaires dans son armée territoriale en cas de crise pour mettre ses forces sur pied de guerre.

Le Gouvernement de Sa Majesté procède actuellement à une nouvelle étude approfondie de l'ensemble du problème militaire en fonction des propositions détaillées du SACEUR afin de déterminer les mesures supplémentaires qui éventuellement pourraient être prises à long terme. Dans l'intervalle, en réponse à la proposition de M. Rusk, diverses mesures sont en préparation. Le Royaume-Uni a établi des plans permettant de disposer d'équipages aériens et au sol supplémentaires provenant des unités non opérationnelles. A cet égard, et pour répondre aux demandes de SACEUR, des escadrons de reconnaissance de la RAF, Hunter et Canberra, et des escadrons de chasseurs Hunter et Javelin, en Allemagne, ont déjà été portés à leurs effectifs complets et les appareils Canberra d'attaque au sol atteindront leurs effectifs complets à la fin de septembre. Le Royaume-Uni prend également des dispositions administratives et autres pour rappeler rapidement les unités de réserve, procède à une inspection des stocks de réserve et des acquisitions d'approvisionnement et de matériel, ainsi qu'à une révision de l'ensemble des plans de mobilisation.

J'adresse copie de cette lettre à chaque représentant permanent et aux représentants du Groupe Permanent.

(Signé) F.S. TOMLINSON

Son Excellence H. D.U. STICKER
Secrétaire Général de l'OTAN

NOTE DE LA DELEGATION DES ETATS-UNIS SUR LE RENFORCEMENT
DU POTENTIEL MILITAIRE DEVANT LA CRISE DE BERLIN

Outre les questions qui ont été traitées dans l'exposé présenté le 8 août par le Secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, les Etats-Unis ont pris les mesures particulières ci-après pour améliorer leur posture militaire actuelle :

A.

(1) La durée du service et les tours de service à l'étranger ont été prolongés.

(2) Un transport immédiat en Europe de 3.000 hommes a été autorisé pour augmenter la mécanisation des divisions d'infanterie.

B.

(1) Trois divisions STRAC des forces terrestres des Etats-Unis sont actuellement prêtes au combat et peuvent être déployées dans les trente jours.

(2) Nous portons actuellement trois divisions supplémentaires STRAC des forces terrestres des Etats-Unis au niveau de préparation de combat en les déchargeant de leurs fonctions d'entraînement et en portant les tableaux d'effectifs de guerre aux effectifs complets de combat. Les éléments non entraînés incorporés dans ces divisions ont été dirigés dans des centres d'entraînement depuis le 20 juillet.

(3) Outre les six divisions des forces terrestres ci-dessus, deux divisions/escadres aériennes de "Marine" des Etats-Unis entièrement prêtes au combat se trouvent sur le continent américain et peuvent être déployées immédiatement outre mer.

C.

(1) L'appel d'un contingent de 25.000 hommes a été approuvé pour le mois de septembre. Les appels mensuels à venir seront déterminés en fonction des événements.

(2) La capacité des bases d'entraînement des forces terrestres américaines sera portée à une capacité de 134.000 hommes à la fin de novembre.

D.

(1) La capacité de transport par mer actuelle des Etats-Unis s'est accrue grâce au maintien et au réarmement de bâtiments qui n'étaient pas précédemment destinés à la flotte active.

NATO SECRET
ANNEXE H au
PO/61/720

- 14 -

(2) Des travaux ont commencé pour maintenir en service actif un transport de troupe APA et pour remettre en service 22 bâtiments de guerre de type auxiliaire fournissant aux Etats-Unis une capacité de transport de deux divisions.

E.

(1) Les Etats-Unis mettent en service des unités navales supplémentaires pour les missions anti-sous-marins et autres dans les conditions suivantes :

(A) Un CVS, un CVA, un DD et cinq DDR qui devaient être retirés du service seront maintenus.

(B) Un CVG et un CVSG seront mis en service par prélevement sur la flotte de réserves le 1er décembre.

(C) Dix-huit escadrons ASW (anti-sous-marins) ont été rappelés en service actif et se présenteront au corps à dater du 1er octobre.

(D) 33 DE seront mis en service actif à partir du 1er octobre; 7 DE supplémentaires entreront également en service peu de temps après, dès l'achèvement des travaux de radoub.

(E) Des travaux ont commencé pour le réarmement le 1er décembre de 11 bâtiments auxiliaires de la flotte, qui seront prêts à entrer en service le 1er janvier 1962.

(F) L'augmentation des révisions d'avions et des fournitures de trousse d'entretien d'armes et de matériel est actuellement accélérée pour améliorer l'état de préparation des forces navales et des "Marines".

F.

(1) Douze escadrons aériens tactiques et six escadres de bombardiers stratégiques avec leurs unités de ravitaillement qui devaient être retirés du service seront maintenus.

(2) Des mesures ont été prises pour accroître les approvisionnements, le matériel et les installations en vue de soutenir la mise sur pied échelonnée des unités aériennes.

(3) Le nombre des avions du Commandement aérien stratégique (délai de 15 minutes d'alerte au sol) a été porté de 33 1/3% à 50% des forces prêtes au combat.

NATO SECRET

- 14 -

G.

(1) 18 escadrons de chasseurs bombardiers, 4 escadrons de reconnaissance et un groupe de contrôle aérien tactique sont actuellement mis sur pied par prélèvements sur la garde aérienne nationale des Etats-Unis.

(2) 6 escadrons de C-97 et 5 escadrons de C-124 sont actuellement prélevés sur la garde aérienne nationale et les réserves des Etats-Unis.

(3) Les préparatifs de fourniture d'installations, l'établissement préalable des situations des approvisionnements et des stocks, les dispositions avec les pays hôtes pour les bases et les installations sont tous actuellement accélérés.

(4) Des dispositions et des préparatifs sont actuellement en cours pour faciliter le déploiement rapide des forces provenant de toutes les armes en cas de nécessité.

Comme les autorités de Washington l'ont annoncé le 2 septembre, 4 escadrons d'avions tactiques américains F-100 se rendent en Europe pour participer à un exercice OTAN. D'autres unités de chasseurs et de bombardiers moyens tactiques sont prêtes à être déployées immédiatement en Europe en cas de besoin.

4 septembre 1961

NATO SECRET